**Modèle d’arrêté**

***Portant maintien en surnombre***

***après une fin de détachement sur emploi fonctionnel***

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…* **-** **…** *(n° d’ordre)*

**Portant fin de détachement sur emploi fonctionnel et maintien en surnombre**

**de** *Madame ou Monsieur* **…** *(Nom et prénom de l’agent)*

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article[[1]](#footnote-1) …

OU

*(Pour les CIAS et CCAS)* Vu le Code de l’action sociale et des familles, notamment son article R.123-23

OU

*(Pour les caisses de crédit municipal)* Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L.514-2,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.412-6 et L.544-4,

Vu le Code des relations entre le public et l’administration, notamment ses articles L.211-2 à L.211-6,

**Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;**

*Le cas échéant, Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet (lorsque l’arrêté touche un agent qui exerce sur un poste qui n’est pas créé à 100%)*

*(Pour les CDG)* Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,[[2]](#footnote-2) notamment son article 28,

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié**, relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration**,

Vu le décret n° 87-1101 modifié portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret n° 87-1102 du 30 décembre 1987 modifié relatif à l’échelonnement indiciaire de certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu le décret n° 88-614 du 6 mai 1988 pris pour l’application des articles 98 et 99 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à la perte d’emploi et au congé spécial de certains fonctionnaires territoriaux,

*(Pour le CNFPT)* Vu le décret n°87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au Centre national de la fonction publique territoriale, notamment son article 18[[3]](#footnote-3),

*Pour les emplois fonctionnels créés dans les établissements publics prévus par l’article L.412-6 du Code général de la fonction publique et dont la liste est fixée par décret :* Vu le décret n° 88-546 du 6 mai 1988 modifié fixant la liste des établissements publics mentionnés à l’article 53 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° … du ... *(date)*, portant statut particulier du cadre d’emplois des … *(dénomination du cadre d’emplois correspondant au grade d’origine de l’agent),*

*Pour les Régions, Départements, communes et établissements publics assimilés à une commune de plus de 150.000 habitants, les Centres interdépartementaux de gestion et le CNFPT :*

Vu le décret n°2016-1968 du 28 décembre 2016 modifié relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale prévue à l'article 25 quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

*Le cas échéant* Vu la délibération n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* du Conseil[[4]](#footnote-4)… assimilant …[[5]](#footnote-5) *(catégorie de l’établissement)* à une commune de plus de …[[6]](#footnote-6) *(nombre)* habitants,

Vu la délibération n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* portant création d’un emploi fonctionnel de … (*dénomination de l’emploi fonctionnel ; ex : directeur général adjoint)* des … *(catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de la strate de … à … habitants,

Vu l’arrêté n°… du … (date) portant nomination par voie de détachement de *Monsieur ou Madame* … *(nom et prénom de l’agent)* sur l’emploi fonctionnel de dans l’emploi fonctionnel de … (*dénomination de l’emploi fonctionnel ; ex : directeur général adjoint)* des … *(catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de la strate de … à … habitants,

Vu l’arrêté n° … *(n° d’ordre)* du … *(date)* fixant la dernière situation de *Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom de l’agent)* au grade *de ou d’… (dénomination du grade)* et le classant au ... *(nombre)* échelon, Indice Brut ... *(nombre)*, Indice Majoré ... *(nombre)*, avec une ancienneté conservée de … *(année, mois et jours),*

Considérant que, conformément aux dispositions de l’article L.544-1 du Code général de la fonction publique, *Le-La Maire-Président-Présidente* peut valablement mettre fin aux fonctions de … (*dénomination de l’emploi fonctionnel ; ex : directeur général adjoint) à* compter des six mois qui suivent soit la nomination dans l’emploi fonctionnel de l’agent soit la désignation de l’autorité territoriale,

Considérant que *Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom de l’agent)* a été invité*(e)* à consulter son dossier,

Considérant que l’intéressé(e)a été mis(e) à même de présenter utilement ses observations,

Considérant que la fin des fonctions de l’intéressé(e)a été précédée d’un entretien avec l’autorité territoriale en date du … *(date),*

Considérant que la fin des fonctions de l’intéressé(e)a fait l’objet d’une information de l’assemblée délibérante et *du CNFPT ou du CDG*, le … *(date),* respectant le délai fixé à l’article L.544-1 du Code général de la fonction publique,

Considérant qu’à la date à laquelle il est mis fin aux fonctions de Monsieur ou Madame … *(prénom et nom de l’agent),* il n’existe aucun emploi vacant correspondant au grade détenu par l’intéressé(e) dans la collectivité,

Considérant … *(préciser le(les) motif(s) de fin de détachement*),

*(le cas échéant)* Considérant la demande de *Monsieur ou Madame …* *(nom et prénom de l’agent)* du ... *(date)* de continuer à cotiser à la CNRACL sur la base du traitement afférent à l’emploi fonctionnel de … *(dénomination de l’emploi fonctionnel ; ex : directeur général adjoint)* qu’il occupe jusqu’au … *(date d’effet du présent arrêté),*

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Il est mis fin au détachement de *Monsieur ou Madame* … *(nom et prénom de l’agent)* occupant l’emploi fonctionnel de … (*dénomination de l’emploi fonctionnel ; ex : directeur général adjoint)* des … *(catégorie de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* de la strate de … à … habitants depuis le … *(date).*

Article 2 :

La fin de détachement prend effet à compter du … *(date)*.

**Article 3 :**

A la date mentionnée à l’article 2, *Monsieur ou Madame* … *(nom et prénom de l’agent*) est réintégré(e) dans le cadre d’emplois des … *(dénomination du cadre d’emplois) au grade de ou d’… (dénomination du grade).*

A cette date, l’intéressé(e) est classé(e) au ... *(nombre)* échelon, avec une ancienneté conservée de … *(année, mois et jours)*.

**Article 4 :**

*Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom)*, est maintenu en surnombre au sein de … *(dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement)* pendant un an à compter du … *(date d’effet de la période de maintien en surnombre)*

si dans un délai d’un mois à compter du dernier jour du mois de la notification du présent arrêté, l’intéressé(e) n’a pas demandé à bénéficier de l’indemnité de licenciement prévue par l’article L.544-4 du Code général de la fonction publique

et

- si l’intéressé(e) n’a pas demandé à bénéficier d’un congé spécial ou ne peut prétendre à l’octroi d’un tel congé, conformément aux dispositions de l’article L.544-4 du Code général de la fonction publique et du décret n° 88-614 du 6 mai 1988 relatif à la perte d'emploi et au congé spécial de certains fonctionnaires territoriaux

**Article 5 :**

*Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom)* percevra une rémunération comprenant son traitement brut correspondant à l'indice brut … *(nombre)*, indice majoré … *(nombre)*, son indemnité de résidence et son supplément familial de traitement, majorée des primes et indemnités liées à l'exercice effectif des fonctions qui lui seront éventuellement confiées.

**Article 6 :**

*Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom)* a priorité pour être affecté dans un emploi correspondant à son grade dans son cadre d'emplois, ou avec son accord, dans un autre cadre d'emplois au sein de … *(dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement)*

**Article 7 :**

Pendant l'année de maintien en surnombre, *Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom)* pourra être dispensé(e) partiellement ou totalement de présence par une décision écrite de l’autorité territoriale

**Article 8 :**

Au terme du délai d'un an à compter de la date mentionnée à l’article 1, si l'examen des possibilités de reclassement dans un emploi correspondant au grade au grade de *… (dénomination du grade détenu par l’agent)* dans le cadre d'emplois des *… (dénomination du cadre d’emplois)* ou dans un autre cadre d'emploisn'a pas permis à l’agent de bénéficier d’une nouvelle affectation sur un emploi vacant, *Monsieur ou Madame* … *(prénom et nom)* sera *pris(e)* en charge par *le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de* … *(dénomination du département du CDG) ou le CNFPT.*

Toutefois, ce délai peut être abrégé à la demande de l’intéressé(e). La prise en charge par *le CNFPT ou* *le* *Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale* prend alors effet le premier jour du troisième mois suivant la demande de l’intéressé(e).

**Article 9 :**

A sa demande, *Monsieur ou Madame* … *(nom et prénom de l’agent*) cotise à la caisse de retraite CNRACL sur la base du traitement afférent à l’emploi fonctionnel de … (*dénomination de l’emploi fonctionnel ; ex : directeur général adjoint)* qu’il occupait jusqu’au … *(date d’effet du présent arrêté).*

**Article 10 :**

*(Le cas échéant) Monsieur ou Madame* … *(nom et prénom de l’agent*) est astreint à une déclaration de patrimoine dans les deux mois suivant la date d’effet du présent arrêté.

**Article 11 :**

L’arrêté n° … du … *(date)* portant détachement ou renouvellement de détachement est abrogé à compter du … *(date d’effet du présent arrêté).*

**Article 12 :**

*Le Directeur général des services ou La secrétaire de mairie* est *chargé(e)* de l’exécution du présent arrêté.

**Article 13 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret OU au délégué régional du CNFPT et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 14 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*NOM Prénom*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de l’établissement public)*

Le … *(date)*

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

*Cet arrêté n’est pas transmis au Représentant de l’Etat*

1. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-1)
2. *Si l’arrêté concerne un emploi fonctionnel d’un CDG, il faut enlever le visa du CGCT* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Si l’arrêté concerne un emploi fonctionnel du CNFPT, il faut enlever le visa du CGCT* [↑](#footnote-ref-3)
4. *syndical, d’administration, territorial* [↑](#footnote-ref-4)
5. *l’EPCI, le syndicat mixte, le territoire, le Centre de Gestion, la Caisse de crédit municipal, l’établissement*  [↑](#footnote-ref-5)
6. *40.000 ou 150.000 habitants* [↑](#footnote-ref-6)